MAIRIE DE PUY-GUILLAUME

Département du Puy-de-Dôme – Arrondissement de Thiers

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
- SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2026 -

Date et Lieu de la réunion	Jeudi 22 OCTOBRE 2026, à 19h00, Salle du Conseil Municipal.
Membres présents	**NOM(S)** Mesdames Alexandra VIRLOGEUX, Cécile DE REVIERE, Marie-Noëlle LORUT, Laëtitia BECHON, Dominique GENES, Aurélie GALLET, Audrey ROCHE et Pascale COURDILLE. Messieurs Thibaut D'ESCRIVAN, Pierre VAYSSET, Dominique GAUME, Rémi CHOSSIERE, Bruno GUIMARD, Nicolas MAZAL, André DEBOST et Rolando XISTRA.
Votaient par procuration	M. Christophe MAVEL procuration à M. Nicolas MAZAL, M. Philippe THEVENOUX procuration à M. Thibaut D'ESCRIVAN, M. Lionel CITERNE procuration à M. Pierre VAYSSET, Mme Isabelle GOUTTE procuration à Mme Cécile DE REVIERE, Mme Cécile DAUPHANT procuration à Mme Alexandra VIRLOGEUX, M. Jean-Michel GOURCY procuration Mme Pascale COURDILLE et Mme Isabelle PASQUIER procuration à M. André DEBOST.
Etait absent excusé	Néant.
Etait absent non-excusé	Néant.
Assistaient à la séance	Mme Gislaine GILBERT, Directrice Générale Adjointe et M. Grégory VILLAFRANCA, Directeur Général des Services.

N° 2026/129 : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

➔ Le Conseil Municipal prend acte

N° 2026/130 : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE : MODIFICATION n°9 DES STATUTS - RESTITUTION DES COMPÉTENCES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

➔ Adopté à l'unanimité

N° 2026/131 : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE : MODIFICATION n°9 DES STATUTS - TRANSFERT DES COMPETENCES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR LES TERRITOIRES DES COMMUNES DE THIERS, CHATELDON, CHABRELOCHE, CELLES-SUR-DUROLLES ET LA MONNERIE LE MONTEL

➔ Adopté à l'unanimité

N° 2026/132 : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE : AVENANT N°3 A LA CONVENTION ORT

➔ Adopté à l'unanimité

N° 2026/133 : SALLE HERVÉ PACCAUD : MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

➔ Adopté à l'unanimité

N° 2026/134 : AGSGV 63 : DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS ET FIXATION DU MONTANT DE LA PARTICIPATION

➔ Adopté à l'unanimité

N° 2026/135 : DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

➔ Adopté à l'unanimité

N° 2026/136 : CIMETIÈRE : RÉTROCESSION DE LA CONCESSION N°4-0097 (PIJOURLET/SICARD)

➔ Adopté à l'unanimité

N° 2026/137 : CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PÜY-DE-DOME : ADHESION AU CONTRAT D' ASSURANCE STATUTAIRE 2027/2030

➔ Adopté à l'unanimité

N° 2026/138 : COOPÉRATIVE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES PROJETS PÉDAGOGIQUES 2026/2027

➔ Adopté à l'unanimité

N° 2026/139 : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE : OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE D'ÉLABORATION DES DOCUMENTS D'URBANISME AU 1ER JANVIER 2027

➔ Adopté à l'unanimité

N° 2026/140 : AQUISITION D'UNE MAISON PLACE DE LA REPUBLIQUE ET D'UN TERRAIN RUE JEAN BOUCHON (ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°26/127 DU 10 SEPTEMBRE 2026)

- *Madame Laëtita BECHON ne prend pas part au vote*

➔ Adopté à l'unanimité

Questions diverses.

La séance est levée à 20H37

À Puy-Guillaume, le 22 octobre 2026	**Le Maire,** MAIRIE DE PUY-GUILLAUME (Puy-de-Dôme) **Alexandra VIRLOGEUX**